

# TP Examen « Prep C2I » Modalités Controle

Bruno Bouzy  
UE Informatique1  
12 octobre 2009

## **Introduction**

Ce document précise les conditions de l'examen « Prep C2I » se déroulant lors des séances de TP de l'UE « Informatique1 ».

## **Contexte**

Cet examen fait partie du contrôle des connaissances de l'ECU « PrepC2I » de l'UE « Informatique1 » et du C2I. Les modalités de ces contrôles des connaissances sont décrites dans: <http://www.math-info.univ-paris5.fr/~bouzy/Doc/Info1/ModalitesCC.pdf>

Par ailleurs, à partir de l'année 2009-2010, les modalités du C2I changent. L'UE « PrepC2I » doit fournir **7 notes pour les modules B1 à B7** (et 2 notes pour les volets A1 et A2). En TP, les étudiants travaillent sur les volets B1 à B7 et sortent des 5 séances de TP avec une note pour chaque volet B1 à B7.

## **Travail demandé (volets B4, B5)**

Sur un **sujet libre**, les étudiants doivent fournir:

un **document de présentation (volet B5)** (.ppt avec powerpoint ou openOffice Impress),

un **document texte (volet B4)** (.doc ou .rtf ou .odt, avec word ou openOffice Writer),

un **document tableur (volet B4)** (.xls avec xcel ou openOffice Calc),

**compatibles avec OpenOffice.**

## **Contraintes (volets B2, B4, B5)**

Les contraintes suivantes sont à respecter:

Une **recherche d'informations (volet B2)** sur le sujet doit être faite sur Internet. Afin d'être évaluée, la recherche d'informations doit être **explicitement décrite dans le document texte** et/ou dans le document de présentation.

Le **document texte, 10 à 15 pages**, doit contenir la description totale du sujet et de la recherche d'informations effectuée sur Internet.

La forme des documents doit démontrer la capacité de l'étudiant à **maîtriser les**

**fonctionnalités des outils de bureautique utilisés** (traitement de texte, tableur, présentation).

Le document fait sous **tableur** doit correspondre à une **étude numérique** du sujet choisi, en **représentant graphiquement des informations statistiques**.

Les documents produits doivent être **originaux**. Tout document obtenu par copie d'un document existant est interdit.

### ***Délivrables (volet B3)***

Chaque binôme doit fournir un **fichier archive** (.tar.gz .tgz ou .zip ou .rar) contenant les documents demandés sous forme électronique. Le document texte doit être fourni sous forme papier. La façon dont le projet est « délivré » est l'élément essentiel à la note du volet B3.

### ***Seul ou à plusieurs***

#### **Dans le projet:**

Le travail individuel est possible.

Le travail en **binôme est recommandé**, voire obligatoire dans les groupes de TP dans lesquels le nombre d'étudiants approche 40.

Pas de travail à trois ou plus.

#### **Dans le sur-projet:**

Le but est d'évaluer le travail collaboratif, donc **les étudiants doivent travailler à plusieurs**.

### ***Evaluation***

L'évaluation est **individuelle**, même si l'étudiant présente son projet en binôme.

L'évaluation est faite sur machine sur la base de la **présentation powerpoint ou impress** présentée **oralement en 10 à 15 minutes** et sur la base des documents électroniques demandés. Le **document texte** doit être fourni **sous forme papier** à la séance 5.

L'évaluation d'un étudiant est de la **responsabilité de son chargé de TP** qui a suivi l'étudiant lors des séances précédentes et a évalué l'étudiant en séance 5.

Aucune évaluation ne sera faite en dehors des séances de TP.

Si un document fourni par un étudiant n'est pas un document original créé par l'étudiant, mais une copie d'un document existant, les notes de B1 à B7 seront de 0/20.

### ***Volet B1***

Le volet B1 « prise en main de l'ordinateur » est évalué pratiquement par le chargé de TP au long des 5 séances.

## **Volet B6**

Le volet B6 « échange d'informations » est évalué pratiquement par le chargé de TP sur la capacité de l'étudiant à communiquer électroniquement avec celui-ci ou avec les étudiants de son projet ou de son sur-projet.

## **Projet (volets B2, B3, B4, B5)**

Le projet sert de support pour évaluer les volets B2, B3, B4, B5.

## **Sur-projet (volet B7)**

Le sur-projet sert de support pour évaluer le volet B7 « travail collaboratif ». Les étudiants regroupent leurs projets par 2 ou par 3, ce qui donne un **sur-projet**. Le sur-projet doit comprendre un document présentant brièvement les projets composant le sur-projet, et la raison d'être de ce sur-projet. Le sur-projet doit démontrer en particulier l'utilisation d'un forum et d'une plate-forme de travail collaboratif (Moodle ou Plénadis).

## **Séance 5 (volet B5)**

La séance 5 de TP sert de séance de présentation orale des projets (volet B5). La présentation orale a lieu pendant la **séance 5** des TP, c'est-à-dire dans la semaine du **2 au 6 novembre 2009**.

## **Groupe de TP**

Un étudiant passe cet examen **dans son groupe** de TP.

Le groupe de TP d'un étudiant est déterminé par l'inscription pédagogique auprès du secrétariat et par la présence aux séances de TP 1, 2, 3, 4. Un étudiant ne peut pas passer l'examen dans un groupe, s'il n'a pas été présent aux séances préparatoires à l'examen: 2, 3, 4, dans ce groupe.

Aucun changement de groupe n'est autorisé.

Un étudiant doit **vérifier** aux séances 3 et 4 qu'il est **bien connu** de son **chargé de TP**.

Un groupe ne peut contenir que 40 étudiants au plus.

## **Notes issues de l'évaluation en TP**

Pour chaque volet, les notes seront prises dans l'ensemble {0, 0.5, 1, 1.5, 2}

Pour un volet du C2I pratique, si la note est supérieure ou égale à 1, le volet est obtenu.

Pour la note TP de « prepC2I », la somme des notes des volets B1 à B7 est prise en compte.